

Dossier suivi par :

Eric LE BORGNE
eric.leborgne@bassin-
sarthe.org

Vos réf. :

Epandage boue step St
Paterne –
n° AIOT : 0100056204

Nos réf. :

ELB/241219/C1

Objet : Demande d'avis : CUA – Modification plan épandage – Saint-Paterne (61 & 72)

Pièce(s) jointe(s) :

/

Monsieur le Directeur,

Via le guichet unique numérique de l'environnement en date du 3 décembre 2024, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sarthe amont sur le dossier de modification du plan d'épandage de la station d'épuration de Saint Paterne, traitant une partie des eaux usées de la Communauté Urbaine d'Alençon.

Le SAGE Sarthe amont ne disposant d'aucune règle ou disposition s'appliquant directement à ce dossier, il ne peut être mis en avant une incompatibilité. De plus, la dispense d'une étude environnementale et les considérants de la décision de Messieurs les Préfets de l'Orne et de la Sarthe me confortent sur l'absence d'éventuels impacts de cette extension sur la qualité de l'eau.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pascal DELPIERRE

*Président de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE du Bassin de la Sarthe Amont*

